

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2018**

Cette séance du Conseil Municipal, dont l'ordre du jour était principalement composé de délibérations pour le vote du budget 2018 (*voir article dans les actualités*), a démarré par une minute de silence observée par l'ensemble des élus, en hommage au Lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, tué lors de l'attentat à Trèbes il y a quelques jours, ainsi qu'aux autres victimes.

Un geste symbolique comme l'a souligné le Maire, André ROUX, en soutien à l'ensemble des forces de l'ordre qui œuvrent avec courage pour assurer la sécurité de tous.

Les autres décisions du Conseil Municipal :

- Intégration de la commune de Chatte au nouveau périmètre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

- Désignation de deux délégués (Daniel BERNARD, titulaire) et (Joseph PAIN, suppléant) comme représentants de la commune au sein du Conseil d'Exploitation de la Régie eau et assainissement SMVIC.

- Approbation d'une convention entre la commune, SMVIC et l'association de la Lyre Saint-Marcellinoise concernant l'acquisition d'un logiciel commun pour les écoles de musique, portée et prise en charge par la Communauté de communes.

- Modification des horaires et de l'organisation du Transport Intercommunal Collaboratif pour un choix pertinent par rapport à la demande.

- Signature d'une convention de valorisation des certificats d'énergie avec le SEDI afin de l'autoriser à déposer des dossiers de communes groupées.

- Adhésion au groupement d'achat public d'électricité avec le SEDI pour la passation d'un cadre de fourniture et d'acheminement d'électricité, afin d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'optimiser les prix des prestations.

- Demande d'aide au Ministère des Affaires Etrangères dans le cadre d'un échange culturel et éducatif entre des jeunes français et bosniaques (appel à projet jeunesse).

Enfin, les conseillers municipaux ont adopté la convention d'aide à l'installation d'un médecin généraliste, en contrepartie de son maintien pour 5 ans sur la commune, avec le Dr Patricia Lopez, qui intégrera dans le prochains mois le pôle santé dans la Résidence La Forge. Une arrivée saluée par le Maire, André Roux et les élus alors que la désertification médicale touche de plus en plus les zones rurales.